

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BULLETIN Novembre 2018

In this issue

1. Entendu à l'Assemblée législative
2. L'absence de l'équité salariale dans le discours du trône
3. L'équité salariale dans la presse
4. Valorisation du travail de soins
5. J'y crois. Je donne !
6. Le Conseil des femmes répond
7. Bienvenue Tina !

1. Entendu à l'Assemblée législative: Loi sur l'équité salariale

Bonne nouvelle! Le 28 novembre, **Monique LeBlanc** (députée de Moncton-Est) a déposé le Projet de loi 4, intitulé « **Loi modifiant la Loi de 2009 sur l'équité salariale** » à l'Assemblée législative. La loi étendrait l'équité salariale aux employeurs du secteur privé comptant plus de 10 employé(e)s

Voilà l'occasion pour que les partis politiques donnent la priorité à l'égalité entre les genres. Le droit à l'équité salariale n'est pas une question partisane et la responsabilité de l'assurer appartient à tout le monde. Ne manquez pas le débat sur le projet de loi à l'Assemblée législative dans les prochains jours !

2. Discours du trône

L'équité salariale était absente du **discours du trône**. Il s'est engagé à examiner les salaires et les conditions de travail du personnel de soins à domicile. Nous espérons que cela se traduira par des investissements financiers dès le prochain budget et qu'ils s'étendront à l'ensemble du secteur des soins et des services de garde à l'enfance.

3. L'équité salariale dans la presse

Avec le **Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick**, le **YWCA Moncton**, le **Saint John Women's Empowerment Network**, et le **NB South Central Transition House & Second Stage Coalition**, nous avons écrit une **lettre ouverte** à tous les député(e)s sur les questions d'égalité entre les genres. Nous demandons à tous les partis d'abandonner la partisanerie politique et privilégier les intérêts de sa population.

Nos priorités incluent:

- » L'équité salariale dans le secteur privé ;
- » Des garderies abordables, accessibles et inclusives à tous ;
- » Mise en place d'un programme de services complets et de prévention pour mettre fin à la violence dans les relations intimes ;
- » L'égalité des genres sur tous les plans : économique, politique et social ;
- » Des logements sûrs et abordables.

En prenant les mesures mentionnées plus haut, le gouvernement stimulera l'économie, appuiera concrètement les familles et consolidera le tissu social de notre province.

4. Valorisation du travail de soins

Nous avons obtenu du financement de **Condition féminine Canada** pour un nouveau projet intitulé « Valorisation du travail de soins aux personnes offerts dans le secteur privé ». La Ministre de la Condition féminine, l'honorable **Maryam Monsef** (députée de Peterborough-Kawartha) et la Ministre de la Santé, l'honorable **Ginette Petitpas Taylor** (députée de Moncton-Riverview-Dieppe) étaient sur place pour faire l'annonce.

Le projet vise à :

- » **ÉVALUER** les salaires et déterminer le taux de rémunération équitable.
- » **ÉDUQUER** la population sur la valeur du travail des soins.
- » Éduquer les travailleuses afin qu'elles **REVENDIQUENT** leur droit à l'équité salariale.

Les services de soins sont principalement effectués par des femmes. Les salaires ne correspondent pas au niveau de compétences, responsabilités, efforts et conditions de travail requis. Les travailleuses de soins méritent que la valeur de leur travail soit reconnue et que leur droit à l'équité salariale soit respecté !

*Merci à Amanda Betts et Mel Penny de nous avoir accueillies
à leur **Autumn Lee Retirement Home**.*

5. J'y crois. Je donne !

Nous avons déjà atteint 75 % de notre objectif de collecte de fonds grâce à votre générosité ! Aidez-nous à atteindre notre objectif en faisant votre don : www.equite-equity.com/collecte_fond.cfm

6. Le Conseil des femmes répond

Dans sa réponse au discours du Trône du gouvernement, le **Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick** a réagi au programme du gouvernement en soulignant les questions relatives à l'égalité des femmes, telles que les soins à domicile et la réduction de la pauvreté. Il a également soulevé les préoccupations suivantes :

- » l'équité salariale dans le secteur privé,
- » l'augmentation salariale pour les éducatrices de la petite enfance.

« L'expression du gros bon sens a été utilisée à la défense du statu quo qui avait pour effet de priver de leurs droits certains groupes de la population. C'est le "gros bon sens" qui a été utilisé afin de justifier l'idée qu'il était inutile d'octroyer le droit de vote aux femmes ou de leur allouer le même salaire que les hommes qui effectuaient les mêmes tâches qu'elles ».

— Coprésidente du conseil, Jennifer Richard
au sujet de l'usage de l'expression
"gros bon sens"

7. Bienvenue Tina !

On vous présente une nouvelle membre de notre équipe, Tina Poirier, comme agente du projet de "Valorisation des emplois en soins communautaires". Tina Poirier se joint à l'équipe de la Coalition sur l'équité salariale en tant qu'agente de projet de "Valorisation des emplois en soins communautaires". Originaire de Moncton, Tina détient une maîtrise en environnement ainsi qu'une formation en communications, psychologie et marketing. Elle a toujours eu un intérêt marqué pour les enjeux liés au respect des droits humains et de justice sociale et l'équité salariale ne fait pas exception.